

Projet C5 IMPEL du CELV
**Soutien à la mise en œuvre
du Portfolio européen des langues (PEL)**

GLOSSAIRE IMPEL

*Glossaire de la terminologie
du Portfolio européen des langues (PEL)
et de sa mise en œuvre*

Version août 2007

Glossaire alphabétique

Les auteurs du présent glossaire ont voulu trouver une voie médiane entre le dictionnaire et le guide à l'usage des enseignants. Le glossaire s'applique spécifiquement au PEL. Par conséquent, pour les termes ayant à la fois un sens courant et un autre spécifique au contexte du PEL, seul ce dernier a été défini. Les entrées ont été choisies et rédigées de manière à éclaircir le sens des concepts liés au PEL. Les définitions devraient écarter tout risque de malentendu lors du processus de familiarisation – dans le cadre d'une documentation personnelle ou d'un programme de formation – avec les objectifs du PEL et les conditions de sa mise en œuvre.

De nombreuses définitions sont inspirées du *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer (CECR)* et d'autres publications du Conseil de l'Europe.

savoir-apprendre

La capacité à observer de nouvelles expériences, à y participer et à intégrer cette nouvelle connaissance, en modifiant si besoin les connaissances antérieures. Le savoir-apprendre peut renvoyer à des combinaisons différentes et à des degrés variables de certains aspects de la compétence sociale et communicationnelle et des connaissances linguistiques.

acquis

Ce qui a été appris dans le cadre d'un programme d'enseignement. Les acquis peuvent être recensés de diverses manières, mais plus particulièrement, lors de l'utilisation du PEL, sous la forme des niveaux du Cadre européen commun de référence (de A1 à C2).

acquisition

Le processus d'apprentissage inconscient mis en œuvre lorsqu'une langue est utilisée dans des situations réelles, par opposition à l'apprentissage formel (par exemple dans une salle de classe).

approche actionnelle

Cette approche considère l'utilisateur et l'apprenant d'une langue avant tout comme des «acteurs sociaux» ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, au sein d'un domaine d'action particulier.

approche

Une manière d'aborder l'enseignement des langues, par exemple par la grammaire et la traduction ou par le biais de tâches communicationnelles.

adéquation

L'emploi du terme ou du registre adéquats, adaptés à une situation donnée: par exemple, des termes familiers avec des amis et des termes plus formels entre des partenaires commerciaux.

évaluation des acquis

La mesure de la performance d'un apprenant dans un programme d'enseignement, en fonction des buts et objectifs de ce programme (voir ci-dessus l'article «acquis»).

autonomie

La capacité de distanciation, de réflexion critique, de prise de décision et d'action indépendante. Par exemple, l'apprenant utilisera des stratégies propres telle que la paraphrase pour compenser une lacune lexicale.

biographie (Portfolio)

Elle peut contenir: un relevé des formations linguistiques, de l'apprentissage autodirigé, de l'auto-évaluation formative, des visites et des échanges effectués, des textes littéraires et autres lus dans une langue autre que la langue maternelle, des documents audio et audiovisuels écoutés ou regardés, un «journal de l'apprentissage langagier» consignnant les résultats d'un auto-examen ou d'une réflexion sur son expérience.

«bottom-up»

Anglicisme pouvant désigner à la fois des modes d'administration et d'apprentissage. Dans ce dernier cas, il désigne une approche d'exploration et de découverte dans laquelle l'apprenant arrive de manière autonome à la connaissance et à la compréhension et entre ensuite en interaction avec l'enseignant pour confirmer et consolider celles-ci. Le terme peut aussi désigner un processus de mise en œuvre où l'innovation émane des enseignants, plutôt que des inspecteurs ou des conseillers (voir plus bas «top-down»).

Niveaux communs de référence

Une échelle de niveaux ascendante commune, identifiée au moyen de codes standardisés (B2, C1, etc.) indiquant le degré de maîtrise d'aptitudes linguistiques telles que la compréhension orale, la participation à une conversation ou la production écrite.

Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

Le Cadre européen commun de référence pour les langues offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communication; il énumère également les connaissances et les aptitudes qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue. Au moyen de son Echelle globale et de sa Grille d'auto-évaluation, le CECR définit également les niveaux de maîtrise qui permettent de mesurer les progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et tout au long de la vie. Ces derniers jouent un rôle central dans l'évaluation des acquis pour le Portfolio européen des langues (PEL).

compétence

L'ensemble des savoirs, des savoir-faire et des dispositions d'une personne qui lui permettent d'agir.

La compétence grammaticale = la connaissance des ressources grammaticales de la langue et la capacité de les utiliser.

La compétence langagière = une combinaison de:

- *La compétence linguistique*: celle qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la phonétique, à la syntaxe et aux autres dimensions du système d'une langue, pris en tant que tel.
- *La compétence sociolinguistique*: elle renvoie aux paramètres socioculturels de l'utilisation de la langue.
- *La compétence pragmatique*: elle recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue, la maîtrise du discours, sa cohésion et sa cohérence, le repérage des types et genres textuels et des procédés intentionnels tels que l'ironie et la parodie.

conscience communicationnelle

La sensibilisation à la langue et à son utilisation, impliquant la connaissance et la compréhension des principes selon lesquels les langues sont organisées et utilisées.

approche communicationnelle

Approche pédagogique qui accorde une place essentielle à la négociation du sens. L'apprentissage collaboratif et l'interaction entre les apprenants sont importants.

tâches communicationnelles

Actes de communication avec un ou plusieurs interlocuteurs, généralement accomplis par un utilisateur de la langue afin de répondre à ses besoins dans une situation donnée. Elles s'opposent aux tâches qui ont pour seul objectif d'introduire ou de consolider des formes linguistiques.

contexte

Le contexte de la mise en œuvre inclut les circonstances et les conditions qui influencent les décisions et actions adoptées au cours de ce processus.

Le contexte dans le cadre de l'utilisation d'une langue signifie soit (a) le texte auquel appartient un élément oral ou écrit ou (b) les dimensions de la situation communicationnelle (la dimension sociale par exemple) dans laquelle le discours est produit ou compris.

Désigne les événements et les paramètres de la situation (physiques et autres) propres à la personne, mais aussi extérieurs à elle, dans laquelle s'inscrivent les actes de communication.

descripteur

Définition brève caractérisant la performance attendue à un niveau donné ou pour une aptitude donnée.

résultat attendu

voir: buts et objectifs

dialecte

Variante locale ou régionale d'une langue nationale officielle, qui se caractérise souvent par ses différences phonologiques, lexicales et même grammaticales par rapport à cette langue nationale.

item spécifique

Dans un test, le point évalué est une connaissance précise.

diffusion

La communication ou la distribution d'informations, d'idées, de produits, etc. à un grand nombre de personnes. Dans le cadre du PEL, elle peut intervenir à plusieurs stades d'un projet: par exemple, au début, pour faire connaître l'existence d'un projet pilote; ensuite, sous la forme d'activités de conseil et de formation au moment d'une mise en œuvre plus large; plus tard encore, pour faire connaître les résultats positifs atteints suite à la mise en œuvre aux personnes extérieures au projet.

dossier

Collection d'échantillons ou d'exemples d'utilisation de la langue, que ce soit dans un contexte authentique (par exemple professionnel) ou artificiel (par exemple celui d'une salle de classe).

domaine

Les grands secteurs de l'activité professionnelle, éducative ou sociale des personnes.

PEL

«Portfolio européen des langues». Document en trois parties (le Passeport de langues, la Biographie langagière et le Dossier), dans lequel une personne peut

librement consigner ses acquis linguistiques (y compris les compétences interculturelles). Il a une double utilité: il sert d'attestation, puisqu'il recense les acquis, et il a une fonction pédagogique, au sens où il contient aussi des informations clés sur les caractéristiques d'apprentissage de l'utilisateur et son mode d'apprentissage privilégié.

La fonction d'attestation répond à la volonté du Conseil de l'Europe de promouvoir la mobilité individuelle.

La fonction pédagogique est utile pour les enseignants, puisqu'elle leur indique les méthodes qui ont le plus de chances d'être efficaces avec l'utilisateur en question, et pour les apprenants, en ceci qu'elle leur fait prendre conscience de ce qui se passe lors du processus d'apprentissage. Elle correspond à la volonté du Conseil de l'Europe d'encourager le développement de l'apprentissage en autonomie et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie.

interlocuteur PEL

Personne qui assure au niveau national la liaison avec le Conseil de l'Europe pour les questions liées au développement et à la mise en œuvre des PEL.

concepteur PEL

Toute personne ou tout groupe de personnes participant à la conception et à la production d'un modèle de PEL.

erreur

La mise en œuvre simplifiée ou déformée d'une production dans la langue cible, qui peut être due à une interférence avec la langue maternelle de l'apprenant ou à une mauvaise application des acquis.

évaluation

L'analyse rétrospective d'un processus éducatif ou d'une de ses étapes, afin de déterminer dans quelle mesure les buts et objectifs fixés ont été atteints. L'évaluation des acquis de l'apprenant n'est qu'une partie de l'évaluation. Les résultats de l'évaluation serviront de base à la planification des formations ultérieures. Elle inclut souvent des informations non quantifiables extraites de questionnaires et d'entretiens.

évaluation formative

Un processus continu qui permet de recueillir des informations sur la progression de l'apprentissage, les points forts et les points faibles, que l'enseignant peut utiliser pour organiser son enseignement et adresser des commentaires aux apprenants.

fonction

Ce que la langue permet d'accomplir. Par exemple, «je m'inquiète de la santé d'autrui» ou «je vérifie que j'ai bien compris ce qui a été dit».

énoncés fonctionnels

Mots utilisés pour exprimer une fonction donnée (par exemple, «pouvez-vous me dire...?» pour obtenir des informations).

fonctionnalité de la langue

Désigne les différentes fonctions, c'est-à-dire les utilisations, de la langue.

buts

Les buts décrivent généralement les résultats généraux souhaités en termes de visions et de valeurs (par exemple, des citoyens plurilingues, indépendants et compétents sur le plan interculturel).

impact

L'effet visé ou réel d'un PEL sur le processus et les résultats d'un apprentissage langagier (par exemple une pratique pédagogique novatrice et stimulante et/ou une amélioration significative des acquis résultant de l'apprentissage).

mise en œuvre

Le processus qui aboutit à l'utilisation systématique du PEL par les apprenants. Il peut s'agir d'un processus complexe, comprenant la planification, la mobilisation de ressources, la promotion du concept du PEL auprès des enseignants, apprenants et autres publics visés, la diffusion de conseils et d'informations, le suivi et l'évaluation.

Les ministres européens de l'Education recommandent que les gouvernements des États membres, en harmonie avec leurs politiques éducatives, créent des conditions favorables à une mise en œuvre et une utilisation vaste du PEL conformément aux Principes et lignes directrices énoncés par le Comité de l'éducation. Le succès de la mise en œuvre dépend de la clarté des objectifs, de l'efficacité des structures et du soutien et, enfin, de l'engagement et de la persévérance des acteurs.

responsable de la mise en œuvre

Toute personne qui, de manière directe (par exemple un enseignant) ou indirecte (par exemple un conseiller), exerce – ou se prépare à exercer – à un niveau opérationnel une responsabilité dans la conception et le suivi des projets de mise en œuvre du PEL et dans la communication sur ces projets.

intégration des aptitudes

Désigne la combinaison d'au moins deux aptitudes (par exemple la compréhension orale et l'expression écrite pour la prise de notes).

apprentissage interculturel

Le fait d'apprendre à connaître et à comprendre des personnes appartenant à d'autres cultures.

savoirs

Les savoirs, ou connaissance déclarative, comptent de multiples domaines. Ils sont à entendre comme des connaissances résultant de l'expérience sociale (savoirs empiriques) ou d'un apprentissage plus formel (savoirs académiques).

Le savoir socioculturel est la connaissance de la société et de la culture de la (ou des) communauté(s) qui parle(nt) une langue donnée.

langue

Autochtone = la langue originale parlée dans une région ou une zone donnée

Dominante = associée à la population majoritaire d'un pays donné

Etrangère = extérieure, différente de la langue parlée dans un pays donné

Immigrée = associée à des personnes venues d'un pays étranger

Minoritaire = associée à une partie seulement de la population d'un pays donné

Nationale = associée à une nationalité donnée

Officielle = choisie par le gouvernement pour représenter l'ensemble de la nation

Régionale = associée à une région ou une zone donnée

Seconde = associée à un pays donné, mais sans être sa langue première, ni sa langue officielle

activité langagière

L'exercice de la compétence de communication langagière, dans un domaine déterminé, pour traiter (recevoir et/ou produire) un ou plusieurs textes/énoncés en vue de réaliser une tâche.

biographie langagière

Deuxième volet du PEL. Elle est organisée de façon à favoriser l'implication de l'apprenant dans la planification de son apprentissage, dans la réflexion sur cet apprentissage et dans l'évaluation de ses progrès.

Elle prévoit une présentation, plus détaillée que dans le Passeport de langues, des expériences diverses qui ont eu une influence sur l'apprentissage de l'utilisateur, tant dans un contexte formel que lors des rencontres non structurées et informelles avec des langues et des cultures étrangères.

Passeport de langues

Premier volet du PEL. Il donne une vue d'ensemble des capacités de l'apprenant en différentes langues à un moment donné. Le Passeport de langues est le document de référence quant aux capacités et qualifications, exprimées chaque fois que possible en liaison avec les niveaux du CECR.

apprentissage (d'une langue)

Les différents processus conscients (par exemple la participation à une formation ou l'auto-enseignement) accomplis par l'apprenant afin d'acquérir et d'approfondir la connaissance d'une langue (voir ci-dessus «acquisition»).

L1

Première langue connue et parlée par une personne.

L2

Deuxième langue connue et parlée par une personne.

L3 / Lx

Troisième langue étrangère et/ou langue étrangère supplémentaire non identique à la L2. La L2 et l'expérience constituée par l'apprentissage d'une première langue étrangère semblent jouer un rôle spécifique au sein du répertoire langagier d'un apprenant en constituant une sorte de modèle pour l'apprentissage ultérieur d'une langue étrangère. Les individus plurilingues tendent à avoir des degrés variables de maîtrise dans les différentes langues étrangères, ce qui justifie le fait de donner à ces langues un nom différent plutôt que de toutes les qualifier de «L2».

interférence avec la L1

L'usage fautif, lors de la construction d'énoncés dans une langue étrangère, de caractéristiques de la L1 qui n'appartiennent pas à cette langue étrangère. Par exemple, alors qu'un locuteur natif s'exprimant dans sa L1 dira «j'attends mon père», un locuteur s'exprimant dans sa L2 dirait «j'attends POUR mon père».

métacognition

Réflexion dirigée au sujet de l'apprentissage.

faute

Cas où l'utilisateur/apprenant (comme un locuteur natif pourrait le faire) ne mobilise pas convenablement ses compétences. Comparer avec «erreur»: dans ce cas, bien que l'énoncé produit ne soit pas correct, il repose toutefois sur un processus logique.

suivi

Le contrôle d'un processus, d'une action ou d'un produit. Dans le contexte du PEL, il peut s'étendre sur toute la durée de vie d'un projet, du tout début de sa mise en œuvre aux diverses mesures d'évaluation prises pour contrôler son efficacité concrète.

Les ministres européens de l'Education recommandent que les gouvernements des Etats membres, en harmonie avec leurs politiques éducatives, contrôlent la diffusion et l'impact du PEL et présentent régulièrement au Conseil de l'Europe, et au moins tous les trois ans, des rapports sur les résultats de ce suivi.

Divers outils peuvent être utiles dans le cadre du processus de suivi:

- a) notes de conférence;
- b) notes sur le Portfolio;
- c) carnets de bord d'enseignants;
- d) listes de contrôle;
- e) barèmes de notation;
- f) carnets de bord d'élèves;
- g) observations empiriques des élèves;
- h) profils des apprenants;
- i) carnets de bord des classes;
- j) questionnaires.

Les questionnaires devraient aussi être utilisés pour la recherche qualitative et quantitative pour utilisation ultérieure lors des phases de diffusion.

motivation

Le désir ou l'incitation qui poussent une personne à apprendre une langue étrangère et à faire à cette fin un effort plus ou moins grand.

multilinguisme

La coexistence de différentes langues dans une société donnée.

objectifs

Ce terme décrit généralement des résultats mesurables souhaités (par exemple: tous les apprenants possèdent un PEL, tous les apprenants savent l'utiliser de manière efficace, les enseignants aident les apprenants à utiliser le PEL de manière productive, etc.).

projets pilotes

Au cours des dernières années, des versions du PEL ont été mises à l'essai dans de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe. Ces projets pilotes ont été menés à tous les niveaux d'enseignement.

pluriculturalisme

La capacité d'une personne à interagir dans des contextes culturels divers. Cette capacité peut impliquer à la fois une connaissance des différences probables entre les coutumes et les valeurs de communautés diverses et l'empathie nécessaire pour respecter les croyances et les pratiques d'autrui et leur accorder de la valeur.

Le PEL est un instrument destiné à promouvoir le plurilinguisme et le pluriculturalisme et il a pour objectif de tenir compte de *tous* les apprentissages linguistiques et interculturels de l'apprenant, qu'ils aient lieu dans le système éducatif ou en dehors de celui-ci.

plurilinguisme

La capacité d'une personne à interagir dans différentes langues (voir «pluriculturalisme»).

La Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe a publié au début de l'année 2007 la version principale du Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe.

Un des principes essentiels de ce document consiste en ce que les politiques devraient se fonder sur le plurilinguisme en tant que valeur et en tant que compétence.

Le concept de plurilinguisme est défini de manière simple comme le potentiel et/ou la capacité à utiliser différentes langues avec différents degrés de maîtrise et dans des buts différents; le CECR le définit de manière plus précise (p. 168):

«On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser.»

considérations politiques

Les politiques définissent de manière spécifique le but visé par les personnes responsables de la mise en œuvre et ont pour fonction de guider les décisions devant être prises dans la pratique quotidienne.

portfolio (de langues)

Un portfolio de langues est un document, ou un ensemble structuré de documents, dans lequel chaque apprenant peut rassembler, au fil du temps, et présenter de manière systématique un bilan de ses qualifications, acquis et expériences en matière d'apprentissage langagier, en même temps que des échantillons de ses travaux dans ce domaine.

aptitudes de production

Aptitudes mobilisées par l'apprenant dans le cadre de l'expression (écrite ou orale).

capacité

Savoir ou savoir-faire d'une personne en liaison avec l'application d'une discipline. Elle traduit un point de vue externe.

description de projet

Une présentation des éléments clés de tout projet de mise en œuvre du PEL (cf. modèle).

aptitudes de réception

Aptitudes mobilisées par l'apprenant lorsqu'il ne s'exprime pas (par exemple lorsqu'il lit ou écoute un document).

données qualitatives

Désignent les résultats de recherches impliquant souvent un petit nombre d'informateurs et une interprétation des données utilisant davantage la description ou l'expérience vécue que les statistiques.

données quantitatives

Désignent les résultats de recherches impliquant un grand nombre d'informateurs et une interprétation des données utilisant les statistiques.

consigne

Instructions données aux candidats/apprenants avant chaque test ou activité.

auto-évaluation

Processus par lequel les apprenants sont formés à évaluer leurs propres performances, par exemple en imaginant comment ils se comporteraient dans diverses situations réelles.

échelle de descripteurs

Les échelles de descripteurs peuvent être:

Centrées sur l'utilisateur = elles décrivent des performances de tous niveaux. Habituellement exprimées sous la forme «Je sais ...».

Centrées sur l'examineur = elles fournissent des critères permettant d'évaluer les performances. Peuvent être exprimées à la troisième personne, éventuellement au moyen d'une terminologie correspondant davantage au discours spécialisé sur le processus d'apprentissage.

Centrées sur le concepteur = elles peuvent poser des principes très généraux et permettre à d'autres d'élaborer des cadres plus spécifiques.

envergure

L'envergure d'un projet correspond à son étendue et à ses limites; il s'agit de la somme de tous ses éléments, attentes et responsabilités.

savoir-faire

Alors qu'un apprenant comprend parfois en principe ce qu'il doit dire, un entraînement considérable peut être nécessaire, y compris sous la forme d'une correction des erreurs, avant qu'il acquière un «savoir-faire» ou une «compétence».

partie prenante (qui a un intérêt + qui a un effet sur autrui)

Personne ou organisation ayant un intérêt pour un programme ou un projet, ou qui peut avoir une influence sur eux. Outre les enseignants, les élèves, les parents, les employeurs, les responsables politiques, etc. peuvent avoir un tel intérêt.

stratégie

Une stratégie est un plan d'action à long terme conçu pour atteindre des objectifs spécifiques.

(Apprenant) Tout agencement organisé, finalisé et réglé d'opérations choisies par un individu pour accomplir une tâche qu'il se donne ou qui se présente à lui. Par

exemple, s'exprimer au moyen d'une paraphrase pour compenser une lacune lexicale : «rendre la situation meilleure» au lieu de «améliorer la situation».

(Responsable de la mise en œuvre) Tout agencement organisé, finalisé et réglé d'opérations choisies par les personnes responsables de la mise en œuvre pour veiller à l'adoption et à l'utilisation effective d'un PEL, que ce soit au niveau national, régional, local ou institutionnel.

aptitudes d'apprentissage

Elles comprennent la capacité d'exploiter efficacement les possibilités d'apprentissage offertes par les conditions d'enseignement. Par exemple: saisir le but de la tâche fixée, mobiliser de manière rapide et fréquente les faits linguistiques étudiés ou être capable d'utiliser tout le matériel disponible pour un apprentissage autonome.

évaluation sommative

Elle contrôle le niveau atteint à la fin d'un enseignement, exprimé par une note ou, si l'on dispose de suffisamment d'éléments, par un niveau du CECR correspondant à cette note.

tâche

Toute action intentionnelle considérée par une personne comme nécessaire pour parvenir à un résultat donné en liaison avec un problème à résoudre, une obligation à remplir ou un but à atteindre.

apprentissage par les tâches

Approche qui place les tâches communicationnelles au centre de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

enseignement (des langues)

Pratiques destinées à faciliter le processus d'acquisition et d'apprentissage (des langues).

modèle

Un formulaire structuré et guidé permettant aux personnes responsables de la mise en œuvre d'intégrer les éléments clés d'un projet ou d'un rapport.

texte

Séquence ou discours (oraux ou écrits) relatifs à un domaine particulier et donnant lieu, comme objet ou comme visée, comme produit ou comme processus, à une activité langagière au cours de la réalisation d'une tâche.

«top-down»

Anglicisme pouvant désigner à la fois des modes d'administration et d'apprentissage. Dans ce dernier cas, il désigne une approche directive de l'apprentissage, où la totalité des connaissances est fournie par l'enseignant, les élèves étant cantonnés à un rôle relativement passif. Dans le domaine de l'administration, il peut désigner le fait que l'innovation, par exemple, soit imposée par les conseillers et les inspecteurs, au lieu de résulter de la pratique des enseignants (voir plus haut «bottom-up»).

utilisateurs

Le Portfolio européen des langues a dès le début été conçu pour un large éventail d'utilisateurs, parmi lesquels:

- les enseignants;
- les élèves;
- les parents;
- les chefs d'établissement;
- les employeurs;
- les établissements/enseignants ultérieurs;
- les auteurs de manuels;
- et toutes les personnes ou organisations ayant un intérêt pour les compétences linguistiques et culturelles de l'apprenant.

validation

(Comité de validation) Le Comité européen de validation est chargé de l'accréditation des modèles de PEL.

vocabulaire

Un certain nombre de mots et de locutions dont dispose l'apprenant et qu'il choisit en fonction du domaine et des thèmes de ses activités.

politique linguistique au niveau de l'école

Une école peut contribuer à la réussite de l'apprentissage langagier en adoptant une démarche cohérente et globale vis-à-vis de toutes les langues qui y sont enseignées, y compris la langue maternelle des élèves, et en démontrant qu'elles ont toutes un rôle à jouer dans le curriculum tout entier.